

## “Evidence based medicine” Une journée consacrée à la médecine factuelle le 22 mai

La première journée d'information destinée aux “médecins-relais” des Services et coorganisée avec l'ICOH<sup>1</sup> aura lieu le 22 mai 2012 à Paris dans les Salons Hoche.

Le thème retenu est la “*Médecine basée sur les faits*”

En effet, la Santé au Travail n'échappe pas à l'application de la rigueur qui consiste à agir en fonction de faits et preuves scientifiques. Cela n'a pas toujours été systématique, d'où l'importance d'offrir cette opportunité aux acteurs concernés.

L'information dispensée par des experts du sujet permettra aux “médecins-relais” présents d'être sensibilisés au concept et de le relayer auprès de leurs confrères.

Compte tenu de la valeur des intervenants, cette journée, que nous avons voulue sans frais d'inscription, constitue une occasion à ne pas manquer pour développer des pratiques de plus en plus pertinentes.

Nous envisageons de constituer à la faveur de cet événement un réseau de “médecins-relais” ; nous entendons par ce terme, un médecin qui puisse être le correspondant du SSTI et puisse

transmettre les informations à caractère médico-technique.

Ce relais fonctionnant dans les deux sens : auprès de ses confrères et des autres préventeurs et auprès du Cisme.

Les différentes étapes et notamment la recherche d'articles et le niveau de preuves nécessitent un savoir-faire et un débat que leur offrira cette journée.

Les conférenciers seront :

- Pr Jean-François Gehanno, Service de Médecine du Travail et des Maladies Professionnelles, CHU-Rouen (France)
- Pr Carel T.J. Hulshof, Institut Coronel Université d'Amsterdam (Pays-Bas)
- Dr Jos Verbeek, Institut Finlandais de Médecine du travail (Finlande)
- Pr Peter Westerholm, Uppsala Universitet (Suède)

Le nombre de places étant limité, nous vous proposons d'inscrire le médecin de votre service, dit “relais” pour ses confrères et pour le Cisme, à cette première session qui, nous l'espérons devrait être suivie de nombreux autres moments d'échange et d'information entre les médecins-relais de vos Services.

L'inscription est donc gratuite.



### ZOOM

#### Evidence Based Medicine (EBM) De quoi parle-t-on ?

**Définition** - Processus systématique de recherche, d'évaluation, et d'utilisation des résultats contemporains de la recherche pour prendre des décisions.

#### Le processus de l'EBM inclut les étapes suivantes :

- formulation d'une question claire et précise à partir du problème rencontré,
- recherche dans la littérature d'articles pertinents et appropriés,
- évaluation clinique de la validité et l'utilité des résultats trouvés (c'est ce qui est nommé “niveau de preuves”),
- mise en application de ces résultats dans la pratique quotidienne pour une prise en charge individualisée.

La médecine basée sur les faits repose sur l'expérience clinique du praticien, les données de la recherche et les préférences du patient, pour aboutir à une décision médicale.

Les repas sont libres. Le bulletin d'inscription vous sera adressé par courrier. Pour plus d'information vous pouvez contacter Sylvie Porcheron : [s.porcheron@cisme.org](mailto:s.porcheron@cisme.org).

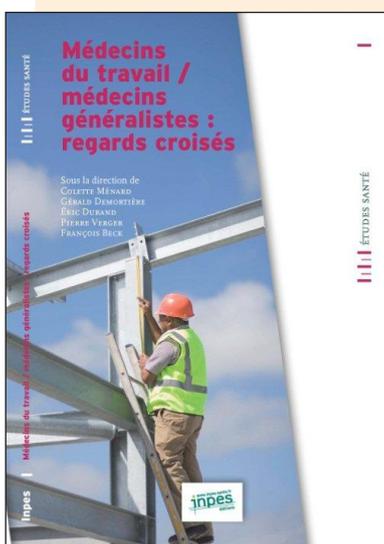
1 - International commission on occupational health



## Lu pour vous - Généraliste et Médecin du travail

### Médecins du travail / Médecins généralistes : regards croisés

Ouvrage sous la direction de C. Ménard, G. Demortière, E. Durand, P. Verger, F. Beck. Editions INPES



Cet ouvrage édité et diffusé gratuitement par l'Inpes<sup>1</sup> ou ses partenaires présente les résultats de deux enquêtes distinctes mais complémentaires réalisées de 2006 à 2009.

L'une réalisée et financée par l'Inpes, l'INRS<sup>2</sup> et la SMTOIF<sup>3</sup> porte sur le rôle et l'implication des médecins du travail dans le champ des pratiques addictives (opinion des médecins sur les substances psycho actives, documentation du dossier médical en santé au travail, connaissance des questionnaires d'aide au repérage précoce, formation en addictologie, difficultés rencontrées, coopération des médecins traitants et du travail et des structures spécialisées). Quelque 750 médecins du travail ont ainsi participé à cette étude, dont 150 issus de Services Interentreprises.

L'autre (réalisée et financée par l'Inpes) présente les opinions et pratiques des médecins généralistes en matière de Santé au travail.

Un volet commun aux deux enquêtes interroge les perceptions croisées des médecins généralistes et des médecins du travail sur leurs relations de coopération.

Deux exemplaires par Service vous seront adressés par les auteurs, dès parution prévue en janvier 2012.

- 1 - Institut National de prévention et d'Education pour la Santé
- 2 - Institut National de Recherche et de Sécurité
- 3 - Société de Médecine du Travail de l'Ouest de l'Ile-de-France